

puisse être), ces pourparlers conservent un certain intérêt, ne serait-ce que parce qu'ils permettent aux deux blocs de s'échanger chaque semaine des informations et donc de mieux se comprendre. En ce sens, les négociations MBFR contribuent aussi à accroître la confiance.

Quel que soit le point de vue adopté, les réalisations accomplies ces dernières années en matière de limitation des armements sont modestes. Dans la plupart des grandes négociations, personne n'a accepté de payer le prix exigé par la partie adverse. De part et d'autre, on s'est cantonné dans une prudence extrême : les pays de l'Est refusent de divulguer des renseignements sur leurs forces et leurs moyens militaires et ils s'opposent à la tenue d'inspections approfondies sur leur territoire; les Occidentaux rejettent l'idée d'une limitation des activités militaires, telle qu'elle a été formulée à la CDE, et ils refusent de discuter, dans le cadre des négociations MBFR, de la réduction des armements classiques (par opposition à la réduction des effectifs). De plus, la possibilité d'une diminution négociée des arsenaux nucléaires en Europe complique encore la situation, car la capacité dissuasive de l'OTAN serait d'autant plus tributaire de l'efficacité de ses forces classiques. À l'inverse, toute réduction importante des forces classiques renforcerait le rôle des armes nucléaires et accroîtrait les risques qu'on y recoure si les moyens classiques s'avéraient insuffisants en cas de guerre. Aussi paradoxal et ironique que cela puisse paraître, on peut donc dire que les arguments en faveur d'une réduction des arsenaux nucléaires et les déclarations des pays s'interdisant d'être les premiers à utiliser l'arme atomique sous-entendent un renforcement des forces classiques. L'argument inverse est évidemment qu'en réduisant toutes les forces existantes, on obtiendrait la même stabilité qui existe sur le plan militaire en Europe depuis de nombreuses années. De plus, la thèse voulant qu'on ne doive pas modifier les forces nucléaires ou classiques indépendamment les unes des autres suppose que la répartition de la puissance militaire entre ces deux catégories de forces soit très précise et parfaitement ajustée, ce qui n'est sans doute pas tout à fait le cas.

Mais la volonté politique de parvenir à un accord dans n'importe lequel des contextes décrits ci-dessus transcende toutes ces considérations abstraites. On s'entend généralement pour dire qu'un climat politique favorable est nécessaire à la progression des pourparlers sur la limitation des armements; il est certain que si un tel climat existe, il est plus facile de trouver un terrain d'entente. En outre, les événements extérieurs peuvent souvent donner aux négociations une impulsion plus productive et plus forte que la dynamique interne des pourparlers mêmes. Mais des accords peuvent être conclus

même lorsque la conjoncture ne semble pas propice : ainsi, c'est à un moment où les relations Est-Ouest se trouvaient au plus bas, en partie à cause de l'incident de l'avion coréen, qu'ont été définies les conditions ayant abouti à la convocation de la CDE.

L'appartenance du Canada à l'OTAN et la présence régulière de certaines de ses unités en Europe l'autorisent à participer aux négociations entre les pays du continent. La discipline interne que s'imposent les membres de l'OTAN peut donner lieu à des déceptions et les empêcher de prendre des initiatives indépendantes en dehors des cadres de l'Alliance. (L'initiative de paix menée par M. Trudeau en 1983-1984 montre toutefois que ce n'est pas toujours nécessairement le cas.) Quand il s'agit d'adopter une politique en matière de limitation des armements, il est vrai aussi que les Alliés optent souvent pour le "plus petit dénominateur commun". Mais l'Alliance représente pour eux un cadre où se consulter, où étudier ensemble des solutions et où faire valoir les points de vue nationaux. Ainsi, c'est au sein de l'OTAN que le Canada a les meilleures chances de convaincre les autres pays de la validité de sa position.

Les pourparlers MBFR et les négociations menées dans le cadre de la CSCE et de la CDE sont complexes et difficiles. Il en est ainsi parce que les thèmes à débattre sont complexes et difficiles. Le fait que toutes les parties intéressées aient accepté de se réunir pour en discuter est déjà en soi un point positif. Comme toute tribune multilatérale, les pourparlers MBFR et la CDE permettent à chaque participant d'étudier et de définir un terrain d'entente avec les autres et de mieux comprendre ce qui les motive.

Aux beaux jours de la détente, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'époque, M. Mitchell Sharp, qui participait dans le cadre de la CSCE à une réunion de ministres des Affaires étrangères, fit le 4 juillet 1973 la déclaration suivante : "Nous jetons les bases d'un monde nouveau, d'un monde qui devra être meilleur que celui où nous avons vécu jusqu'ici." Or, voici ce que pensait moins de quatre ans plus tard, le 6 octobre 1977, M. Klaus Goldschlag, représentant spécial du Secrétaire d'État à la première réunion d'examen de la CSCE : "Nous nous trouvons toujours dans une situation où la stabilité tient probablement autant à la crainte d'une guerre nucléaire qu'aux accords politiques auxquels nous sommes parvenus jusqu'à présent." Un tel raisonnement n'a peut-être jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui. Mais il faut redoubler d'effort pour traduire dans les faits l'esprit des propos de M. Sharp.